



# DEVENEZ COMMISSAIRE AU Paddock

*Modifications au 05.07.2023*



**Participez à l'encadrement des compétitions de la FFE et devenez acteur de votre discipline. Vous pouvez devenir officiel de compétition en accédant facilement aux cursus de formation mis en place par la fédération.**



Vous trouverez le cursus de formation dans le tableau suivant :

**ATTENTION :** Assurez-vous de bien figurer sur les DUC pour que vos expériences puissent être comptabilisées.

Club	Etre titulaire d'une licence pratiquant en cours de validité. Le statut Officiel de Compétition Club s'obtient en officiant sur le terrain à condition d'avoir été inscrit sur la DUC.				
	PROMOTION			MAINTIEN	
	Conditions préalables ou Expériences	Formation	Validation	Expériences	Formation
<b>Candidat National</b> As Poney 1 CSO (dès 1 <sup>er</sup> septembre 2021)	Il est recommandé d'avoir consulté le cours « capacité détenteur d'équidé » dans l'espace Propriétaire sur <a href="https://campus.ffe.com/">https://campus.ffe.com/</a> Avoir été au cours des 2 dernières années : - commissaire au paddock sur 2 concours Club - 1 fois assesseur d'un Commissaire au Paddock National	Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.	1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Validation par le CRE	Avoir officié l'année précédente	Suivre un cours labellisé FFE au minimum tous les 2 ans.
<b>National</b>	Etre Commissaire au paddock Candidat National et avoir été au cours des 2 dernières années : - Commissaire au paddock de 4 concours Club sur au moins 2 terrains de concours différents - 4 fois assesseur d'un Commissaire au Paddock National Elite dont obligatoirement 2 concours avec des épreuves de niveau Amateur.	Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.		Avoir officié l'année précédente	Suivre un cours labellisé FFE au minimum tous les 2 ans.
<b>National Elite</b>	Etre Commissaire au paddock National depuis au moins 2 ans et avoir été au cours des 3 dernières années sur au moins 2 terrains de concours différents : - 3 fois Commissaire au Paddock sur des concours avec des épreuves Pro 2 ou Amateur Elite ou As Poney Elite. ET - 3 fois Assesseur sur des concours avec des épreuves Pro 1/Elite.	Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les 2 dernières années.	1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Obtention de l'avis favorable du CRE et envoi du dossier par le CRE à la FFE 4. Obtention de l'avis favorable de la FFE pour validation.	Avoir officié l'année précédente	Suivre un cours labellisé FFE au minimum tous les 2 ans.

**Vous pouvez trouver les épreuves pour lesquelles vous êtes habilités à officier en fonction de votre niveau dans les Dispositions Spécifiques de chaque discipline.**

Directeurs de cours : Les commissaires au paddock Nationaux Elite ou stewards FEI, officiant régulièrement et ayant suivi la formation des directeurs de cours, peuvent assurer cette fonction en région jusqu'au niveau National Elite.



## **Constitution du Dossier :**

### **Pour les candidatures Commissaire au paddock Candidat National :**

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation

**Le dossier complet est à faire parvenir au CRE.**

### **Pour les candidatures Commissaire au paddock National :**

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation

**Le dossier complet est à faire parvenir au CRE.**

### **Pour les candidatures Commissaire au paddock National Elite :**

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation

**Le dossier complet est à envoyer au CRE qui le fera parvenir à la FFE avec son avis :**

FFE compétition  
Parc Equestre  
41600 Lamotte Beuvron



## DEVENIR JUGE INTERNATIONAL

Pour demander une promotion au niveau international, il est nécessaire d'obtenir la validation de la DTN et de remplir les conditions fixées par la FEI\*.

Il est impératif de comprendre et parler anglais.

Pour candidater, envoyez une demande à [officiels.competition@ffe.com](mailto:officiels.competition@ffe.com)

FEI\* : Retrouvez les conditions de promotion de la FEI au [lien suivant : https://inside.fei.org/fei/your-role/officials](https://inside.fei.org/fei/your-role/officials) + Allez dans la discipline spécifique et dans « Education System ».

En Jumping, la Fédération Française a obtenu l'équivalence permettant aux Commissaires au paddock Français d'être exempté du cours en présentiel pour l'obtention du Level 1. Tout se passe donc en ligne.

	<b>Conditions supplémentaires fixées par la FFE</b>
<b>STEWARD JUMPING LEVEL 1</b>	Etre Commissaire au paddock National Elite depuis au moins 2 ans. Avoir été Commissaire au paddock sur 3 concours comportant des épreuves Pro Elite Grand Prix.
<b>STEWARD JUMPING LEVEL 2</b>	Etre Commissaire au paddock National Elite depuis au moins 3 ans et Steward Level 1. Avoir été Commissaire au paddock sur 2 concours comportant des épreuves Pro Elite Grand Prix et avoir été assistant Steward sur 3 concours Internationaux.
<b>STEWARD EVENTING LEVEL 1</b>	Etre Commissaire au paddock National Elite depuis au moins 2 ans Avoir été Commissaire au paddock sur 2 concours (CCE) comportant des épreuves Pro 2 et avoir été assistant Steward sur 2 concours Internationaux.
<b>STEWARD DRESSAGE LEVEL 1</b>	Etre Commissaire au paddock National Elite depuis au moins 2 ans Avoir été Commissaire au paddock sur 3 concours (DR) comportant des épreuves Amateurs et/ou Pro.
<b>STEWARD ENDURANCE LEVEL 1</b>	Etre Juge National ou National Elite depuis au moins 2 ans Avoir été Commissaire en chef sur 3 concours (END) comportant des épreuves Amateur Elite et/ou avoir été assistant Steward sur 2 concours Internationaux.
<b>STEWARD DRIVING LEVEL 1</b>	Etre Commissaire au paddock National Elite depuis au moins 2 ans Avoir été Commissaire au paddock sur 3 concours (AT) comportant des épreuves Amateurs Elites / Juniors / Jeunes.
<b>STEWARD VAULTING LEVEL 1</b>	Etre Commissaire au paddock National Elite depuis au moins 2 ans Avoir été Commissaire au paddock sur 3 concours (VOLT) comportant des épreuves Club et/ou Amateurs.





## COMMISSAIRE AU PADDOCK FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROMOTION

### COMMISSAIRE AU PADDOCK

NIVEAU ACTUEL : CANDIDAT NATIONAL

NIVEAU DEMANDE : NATIONAL

### Coordonnées

Nom – Prénom :

Tél privé :

N° de licence :

E-mail :

### Formation

*Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les deux dernières années.*

Date

Lieu

Directeur de cours

### Experiences

*Avoir été au cours des 2 dernières années Commissaire au Paddock de 4 concours Club sur au moins 2 terrains de concours différents.*

Date

Lieu

N° de concours

Nb de partants

Président de Jury

1.

2.

3.

4.

*Avoir été au cours des 2 dernières années 4 fois assesseur d'un Commissaire au Paddock National Elite dont obligatoirement 2 concours avec des épreuves de niveau Amateur.*

Date

Lieu

N° de concours

Nb de partants

Commissaire au paddock

1.

2.

3.

4.

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

### Avis et décision du Président du CRE

Avis :

Date, tampon, signature :

Promotion acceptée

Promotion refusée

**ATTENTION** : Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent. Le dossier est à conserver par le CRE

05/07/2023



**COMMISSAIRE AU PADDOCK  
FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROMOTION**

<b>COMMISSAIRE AU PADDOCK</b>					
<b>NIVEAU ACTUEL : NATIONAL depuis au moins 2 ans</b> <b>NIVEAU DEMANDE : NATIONAL ELITE</b>					
<b>Coordonnées</b>					
Nom – Prénom :			Tél privé :		
N° de licence :			E-mail :		
<b>Formation</b>					
<i>Avoir suivi un cours labellisé FFE dans les deux dernières années.</i>					
Date		Lieu		Directeur de cours	
<b>Experiences</b>					
<i>Avoir été au cours des 3 dernières années sur 2 terrains de concours différents Commissaire au paddock de 3 concours avec des épreuves Pro 2, Amateur Elite ou As Poney Elite.</i>					
	Date	Lieu	N° de concours	Nb de partants	Président du Jury
1.					
2.					
3.					
<i>Avoir été au cours des 3 dernières années sur 2 terrains de concours différents Assesseur sur 3 concours avec des épreuves Pro 1/Elite .</i>					
	Date	Lieu	N° de concours	Nb de partants	Commissaire au Paddock
1.					
2.					
3.					

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case*

<b>Avis du Président du CRE</b>	
Avis :	Date, tampon, signature :
<b>Avis et décision de la FFE</b>	
Avis :	Date, tampon, signature :
<input type="checkbox"/> <b>Promotion acceptée</b>	<input type="checkbox"/> <b>Promotion refusée</b>

**ATTENTION :**

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.

- Le dossier est à envoyer au CRE. Le CRE l'envoie ensuite à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON.



## Casques : norme équestre en vigueur

**En compétition FFE, les casques ayant trois points d'attache et portant une étiquette « CE EN 1384 », ou simplement « CE » sont autorisés.**

La Commission Européenne a retiré la norme EN 1384 pour les casques d'équitation. Les casques mis sur le marché avant l'entrée en vigueur du retrait de la norme, soit le 5 novembre 2014 peuvent encore être utilisés, car la norme EN 1384 n'est qu'une simple présomption de conformité à la directive européenne.

Les casques fabriqués ou mis sur le marché européen depuis le 5 novembre 2014 doivent être conformes à la directive européenne et porter la mention « CE » ainsi qu'une référence aux activités équestres.

*FFE Compétition*



# LISTE DES DIRECTEURS DE COURS COMMISSAIRES AU Paddock

06/12/2023

GENERAL						
	CSO	CCE	DRESSAGE	ATTELAGE	HUNTER	
DE PINDRAY Sharon	Level 3		Level 1			AUVERGNE RHONE ALPES
MARTIN Nicolas	Level 3	Level 2		NE		AUVERGNE RHONE ALPES
ROUSSELET-DUPUY Joëlle	NE		NE		NE	AUVERGNE RHONE ALPES
TOUTAIN Gisèle	Level 2					BOURGOGNE FRANCHE COMPTE
HERVE Patrick	NE	NE	NE	NE		BRETAGNE
QUILLEC Bertrand	Level 2					BRETAGNE
CHANTELOUBE Gilles	Level 3	Level 2				CENTRE VAL DE LOIRE
TROTREAU Patrick	NE	NE			NE	CENTRE VAL DE LOIRE
ALBERTINI Jean André	NE					CORSE
BENIGNI Patricia	National					CORSE
DISS Sébastien	Level 3					GRAND EST
LEFEVRE Isabelle	Level 3	Level 3	Level 3	Level 2	NE	HAUTS DE FRANCE
MAYOLLE Antoine	Level 2					HAUTS DE FRANCE
BRUERE Patrick	Level 2					ILE DE FRANCE
CASTELLE Thierry	Level 2	Level 4	Level 1	Level 1		ILE DE FRANCE
DANIERE Anne	Level 2					ILE DE FRANCE
LECONTE Fabrina	Level 3	Level 2	Level 1			NORMANDIE
CHEMINAT Nathalie	Level 2					NOUVELLE AQUITAINE
LANCEREAU Nathalie	NE					NOUVELLE AQUITAINE
LE LIBOUX Yves	Level 3					NOUVELLE AQUITAINE
VUILLEMARD Max	NE	Level 1				NOUVELLE AQUITAINE
BALLORCA Magalie	NE		NE			OCCITANIE
CASSAN Raymond	Level 3					OCCITANIE
ESLAN Camille		Level 3		Level 4		OCCITANIE
OLECHOWSKI Marie-Noëlle	Level 2					OCCITANIE
JUVIN Philippe	Level 3	Level 4	Level 1	Level 3	NE	PAYS DE LA LOIRE
CATALAN Sophie	Level 2					PROVENCE ALPES COTE D'AZUR



## Norme des gilets de protection

Le règlement général des compétitions FFE impose une norme équestre pour les gilets de protection lorsqu'ils sont imposés dans les règlements spécifiques d'Attelage, de CCE, de TREC et de TREC en Attelage. Une norme européenne est reconnue et testée pour les sports équestres en compétition : la norme **CE EN 13158**. Une norme anglaise **BETA** existe qui dispose de plusieurs niveaux. La norme **BETA** de **niveau 3** (étiquette violette) correspond aux exigences de la norme européenne **EN 13158**. Les gilets portant cette norme sont autorisés en compétition.

Des protections à la norme EN 1621-1 ou EN 1621-2 ne sont pas adaptées ni testées pour l'équitation et sont exclusivement destinées aux motocyclistes. Elles ne couvrent que le dos et pas l'abdomen, alors que la protection recherchée lorsqu'un gilet de protection est imposé par le règlement FFE est destinée à couvrir les risques de la pratique équestre, y compris les coups de sabot.

Les protections dorsales de normes motocross peuvent être utilisées à l'entraînement mais pas en compétitions FFE.

L'AFNOR permet d'obtenir le détail de la norme équestre **EN 13158** qui date de 2000, révisée en juillet 2009. Les tests ont pour objectif notamment de vérifier la protection contre les chocs dus aux chutes de cheval et de véhicule et contre les chocs survenant au sol après une chute ou lors d'un travail avec le cheval. Les chocs peuvent se produire avec le sol ou des objets tels que les arbres ou les véhicules, ou les chocs peuvent être dus à des coups de sabot, un piétinement ou un écrasement par le cheval.

Cette norme a été testée autant pour l'équitation que l'attelage (mention de « véhicule » pour les tests).

Détail des tests et normes sur le site de l'AFNOR :

<http://www.boutique.afnor.org>

Détail de la norme BETA (en anglais) :

<http://www.beta-uk.org/pages/safety/body-protectors.php>

Exemples d'étiquettes violettes pour la norme **BETA de niveau 3**, autorisée, en complément des étiquettes portant la mention **EN CE 13158**.



Les étiquettes de couleur noire (level 1) ou marron (level 2) ne sont pas autorisées, ainsi que les anciennes étiquettes de couleur verte, orange, violette (ancien logo), bleue et rouge.

#### Normes BETA non autorisées

